



PASSER VOTRE PERMIS AVEC **GT CONDUITE**

Le permis est une étape importante de la vie, c'est ce qui vous permettra de trouver une autonomie, de faciliter vos déplacements pour les études, le travail et les loisirs.

Mais, auparavant, vous allez devoir remplir certaines conditions et valider un examen théorique (le code) ainsi qu'un examen pratique (la conduite)

L'inscription :

Vous devez avoir au minimum 16 ans le jour de votre inscription (examen pratique à partir de 17 ans) ou bien 15 ans si vous souhaitez préparer l'apprentissage de la conduite accompagnée.

Pour en savoir plus, vous pouvez télécharger nos fiches détaillées sur [l'AAC](#) et la [Conduite Supervisée](#).

Si vous êtes né à compter du 1er janvier 1988 vous devez être en possession de l'Attestation de Sécurité Routière (ASR) ou de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière de niveau 2 (ASSR2).

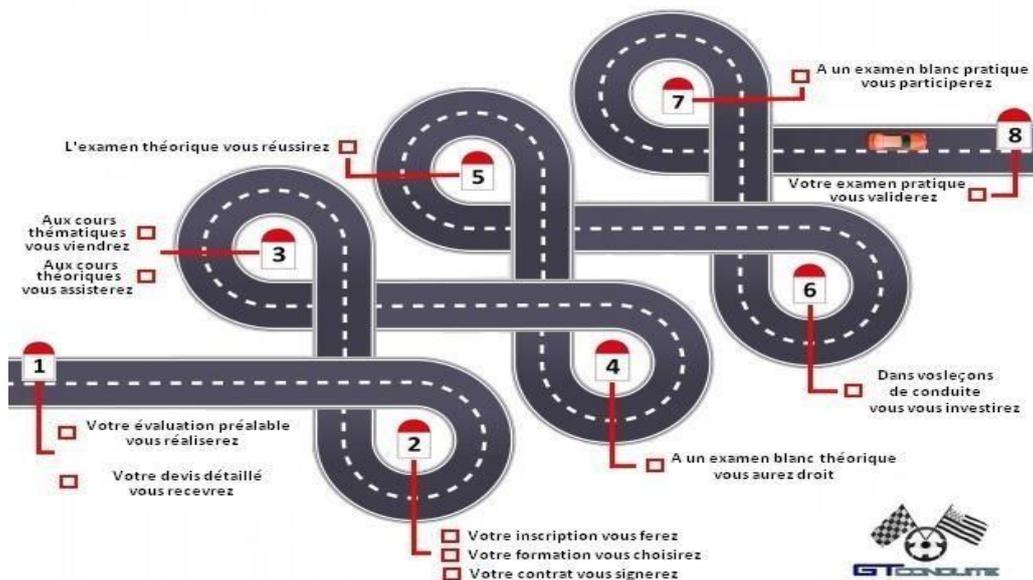
Si vous avez des problèmes de santé, vous devrez vous soumettre à un contrôle médical auprès d'un médecin agréé par le Préfet du département de votre lieu de résidence.

Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez [consulter notre fiche sur le sujet](#)

De même, vous devrez fournir un certain nombre d'éléments (Carte d'identité, justificatif de domicile, JDC, ...) dont la liste complète vous sera communiquée à l'accueil et est disponible en cliquant [ICI](#)

Le déroulement de votre formation :

LES 8 BORNES DU PARCOURS DE FORMATION



- [La prise de contact](#) :

C'est à cette occasion que nous faisons connaissance. L'occasion de vous exposer notre méthode de travail, de vous faire visiter les locaux et de vous remettre des documents, notamment nos tarifs, et d'évoquer les possibilités de financements possibles. ([Permis à 1€](#), échelonnement, [CPF](#), etc...)

- [L'évaluation préalable](#) :

Elle est obligatoire et a pour but d'estimer le volume d'heures qui seront nécessaires. Elle peut être réalisée de différentes manières, nous privilégions la voiture. C'est à l'issue de cette évaluation que nous pourrons établir le contrat de formation et démarrer votre cursus. Pour en savoir plus, vous pouvez télécharger notre fiche détaillée sur [l'évaluation Préalable](#).

- [L'entrée en formation théorique](#) :

Afin de vous assurer une formation optimale nous vous proposons :

- Tous les jours des cours en salle avec moniteur afin de vous donner un maximum d'explications et répondre à vos interrogations.
- Des cours thématiques hebdomadaires.
- La possibilité de pratiquer le code en ligne.
- Un suivi pédagogique informatisé et personnalisé.
- La possibilité, sur demande, pour les parents ou financeurs, d'être tenus informés de la progression.
- Le passage d'examen blanc sur tablette.

- [L'examen théorique](#) :

A l'issue de votre formation vous passerez l'examen théorique. L'obtention de celui-ci vous permettra de passer à l'étape suivante.

[Pour en savoir plus, vous pouvez télécharger notre fiche détaillée sur le code](#)

- [L'entrée en formation pratique](#) :

Que ce soit pour un permis B en boîte manuelle ou en boîte automatique, en traditionnel, en conduite accompagnée ou supervisée, les règles sont les mêmes.

C'est ainsi que nous vous proposons :

- Un enseignement conforme au programme du REMC.
- Un simulateur et des véhicules récents et en parfait état.
- Un suivi informatisé et personnalisé.
- Un point régulier avec les parents ou les financeurs sur leur demande.
- Au moins un examen blanc.
- La possibilité de cours avec assistance vidéo.
- La mise en place de voyages pédagogiques (3 élèves minimum).
- Des horaires de leçons adaptables en fonction des disponibilités.
- Une préparation à l'examen

- [L'examen pratique](#) :

Nous vous présentons à l'examen quand vous avez validé toutes les compétences requises et en fonction du nombre de places disponibles, ça va de soi.

[Pour en savoir plus, vous pouvez télécharger notre fiche détaillée sur la partie pratique.](#)